

## Régions françaises et régions européennes (Partie Générale)

Les régions sont à l'échelle nationale et à l'échelle communautaire des unités territoriales fondamentales. Ce sont des acteurs publics en tant qu'Institutions dotées de pouvoir politique et financiers plus ou moins importants en fonction des traditions des états européens (fédérations, états centralisés, politique de centralisation...). Elles interviennent dans les choix d'aménagements et sont donc à ce titre, **des acteurs spatiaux**.

Aujourd'hui les régions des pays de l'UE ont donc une double dimension. Elles sont le second échelon du maillage national et un partenaire politique dans la mise en place des politiques européennes, grâce en particulier au FEDER.

Pbmtq : Quel rôle les régions peuvent-elles jouer dans le développement territorial de la France et de l'U.E. ?

Plan : Deux grandes parties : La région dans l'espace Français puis Européenne.

Dans le cadre français, nous étudierons, les inégalités économiques et sociales induites par ce découpage ainsi que le rôle et l'avenir de cette collectivité territoriale dans l'ensemble nationale.

A l'échelon européen, nous observerons la diversité des régions mise en évidence par quelques cartes fondées sur le découpage NUTS II puis nous verrons en cas les régions européennes peuvent être des instruments d'aménagement et de développement dans le cadre de politiques européennes.

### A. Les Régions dans l'espace Français :

#### I. Des inégalités flagrantes.

Plusieurs indicateurs économiques et sociaux mettent en évidence les inégalités de territoire au point de vue économique et sociale. Pourtant en 1955, les régions avaient été mises en place dans un but de rééquilibrage national. L'état souhaitait créer des collectivités territoriales homogènes par leur poids démographiques et économiques. Mais cette volonté est un échec car aujourd'hui, les régions sont plus encore qu'en 1955, inégales et hétérogènes.

##### 1. Des régions économiquement inégales

[Doc. 1](#) : PIB régional et orientation économique.

[Carte](#) : Mise en carte des informations précédentes.

Notions : Inégalités économiques : PIB régional.

Gestions des « héritages » et réorientation économique.

De nouvelles dynamiques. (Exploitation des atouts naturels, espace transfrontalier, histoire...)

##### 2. Une inégale métropolisation et polarisation.

[Doc. 2](#) : Les métropoles d'équilibre et polarisations

[Carte](#) : Commentaire.

L'état a mis en place un plan afin de créer en France des métropoles d'équilibre, capables d'organiser leur espace et d'être des relais régionaux pour l'organisation des réseaux de transport. Entre 1973 et 1970, 16 villes obtinrent ce statut.

L'expérience ne fut pas un total succès, certaines villes ou agglomérations sont devenues de véritables « capitales » régionales et sont un contrepoids partiel à la puissance parisienne. Les métropoles régionales sont donc encore aujourd'hui, très inégales et les espaces régionaux inégalement polarisés. Il existe plusieurs situations :

- Des régions non polarisées ou très faiblement polarisées (Corse, P-C, Limousin)

- Des régions polycentriques (Lorraine, PACA)

- Des régions en cours de polarisation (Bretagne, F-C) mais où il existe parfois des situations de concurrence interrégionale (Nantes-Rennes ; Toulouse-Bordeaux)

- Des régions polarisées (R-A, N-PC)

Le découpage régional ne semble plus adapté aux impératifs économiques du territoire français mais il s'agit d'un héritage difficile à modifier car les Français et plus encore les hommes politiques sont souvent attachés à l'organisation actuelle et s'oppose souvent à une réorganisation.

#### II. La Région acteur spatial public.

Exemple p 344 : L'action des collectivités territoriales régionales.

Notion : - décentralisation. (Doc 1 p 345)

- CESR, SRADT, (doc 2, vocabulaire)

- Conseillers Régionales, Ressources budgétaires. (P344)

**Exercice : doc. 3 et 4 et 5 p 345.**

1. A l'aide de l'exemple du Languedoc-Roussillon et de l'Alsace, identifiez dans les compétences régionales, les différentes actions d'aménagement du territoire que peuvent entreprendre les collectivités régionales.

2. Quelles limites le doc. 5 met-il en évidence ?

Les régions ont des compétences en matières de TER, Formation Pro, Infrastructures, développement des entreprises... Ces compétences permettent de faire des choix en particulier dans trois domaines :

- le transport

- l'enseignement, la formation,

- le développement économique et la promotion du territoire ;

Les limites sont financières ; En 2007, le budget de la région L-R était d'environ 1 milliard d'euros soit 1/1800 du PIB français et moins de 1/1000 du budget de l'état.

#### III. Quel avenir pour les Régions française ?

La faiblesse de certaines régions à l'échelle nationale et communautaire pose la question du redécoupage régional. En 1967, la DATAR (DIACT depuis 2006 **direction interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires**) avait proposé un nouveau

schéma administratif, les ZEAT : Zones d'étude et d'aménagement du Territoire. Le but de cet outil était une meilleure planification des politiques d'aménagement.

#### Carte p346:

#### Q1. Combien de ZEAT ont été retenus ? Identifiez-les ?

#### Q2 : Quels critères ont été retenus pour procéder à ce nouveau découpage ?

La réforme du système régional français se heurte à deux écueils principaux :

- Elle est rejetée par les élus locaux qui craignent de perdre leur influence locale en perdant leur mandat de conseillers régionaux ou départementaux. La réforme qui doit être adoptée va conduire à une fusion des deux mandats et non à leur disparition (nouveau titre sera : conseiller territorial).

-l'attachement de certaines populations à leur identité régionale qui s'accompagne souvent d'un « retour au local » comme en attestent les documents 1 et 3 p 347. Les contrats locaux qualifiés de « contrats de pays » sont fondés sur la « cohésion géographique, historique, culturelle, économique et sociale » et cherchent à mettre en valeur les « potentialités locales ».

Il existe donc des freins à une vraie réforme des régions qui permettrait de redonner plus de poids aux décisions locales.

#### B. Les régions européennes :

##### I. Des territoires de nature différente :

##### 1. La définition européenne de la région. (p321)

La mise en place de l'UE et son extension à 27 états très différents ont nécessité une définition de l'espace régional dans le cadre communautaire.

Les Etats avaient des traditions différentes qui conduisent à de multiples découpages voire à l'absence de découpage. Certains états ont une tradition fédérale et laissent une place très importante aux acteurs locaux comme en Allemagne, en Italie ou en Espagne. D'autres ont un fort centralisme comme la France et le Royaume-Uni et n'ont adopté une décentralisation économique et administrative que récemment. Enfin, certains états connaissent des tensions régionalistes et identitaires rendant difficiles les relations internes (Belgique).

Le découpage est donc avant tout un outil statistiques et de gestion en particulier dans le cadre des politiques de développement et la distribution d'aides appelées **fonds structurelles**. L'UE retient un découpage en **268 régions répertoriées par le système NUTS 2 (p320+1p321)**

##### 2. Des inégalités flagrantes.

Il suffit d'utiliser un indicateur simple le Revenu par habitant pour mesurer l'écart entre les régions d'Europe.

Dès lors ce n'est pas une Europe des régions qui apparaît mais trois :

- une Europe des régions riches,
- une Europe des régions intermédiaires,
- une Europe des régions pauvres.

#### Carte des différences économiques régionales :

On constate que les Régions les plus pauvres se concentrent sur les « marges » européennes :

- orientales (PECO)
- méditerranéennes (Sicile, Portugal, Grèce)
- septentrionales (grand Nord Finlande)

A l'inverse, il existe deux grands espaces de richesses.

- la dorsale européenne,
- la Scandinavie.

##### 3. Des politiques de rééquilibrage :

Doc. 1 p322.

Q1 : Sur quel élément principal se base le FEDER pour mettre en place ses politiques de soutien aux régions ?

Q2 : En vous appuyant sur le nom du plan, expliquez à quel moment une région perd le bénéfice de ces fonds dits de « cohésion » ?

Des rééquilibrages sont possibles, ils ne sont pas seulement le fruit de **la volonté politique** mais surtout des évolutions économiques qui créent des dynamismes locaux. Certains aménagements transforment totalement une région et réorientent son économie. C'est pourquoi, les fonds européens destinés à réduire les écarts, et donc à créer une « convergence » des économies, sont principalement destinés à la réalisation de projets structurels (réseaux de transport, barrages, réseaux de communication, zones d'activités économiques).

##### II. Construire des régions transfrontalières ou Eurorégions.

Doc. 2 p 325 :

La création de l'UE a, de fait, donné naissance à des régions transfrontalières ou Eurorégions. L'UE organise la coopération entre ces régions avec différents objectifs :

- économiques, créer des synergies transfrontalières,

- résoudre dans un cadre supranational, des problèmes communs à plusieurs régions voisines,
- renforcer les partenariats et donc le sentiment européen...

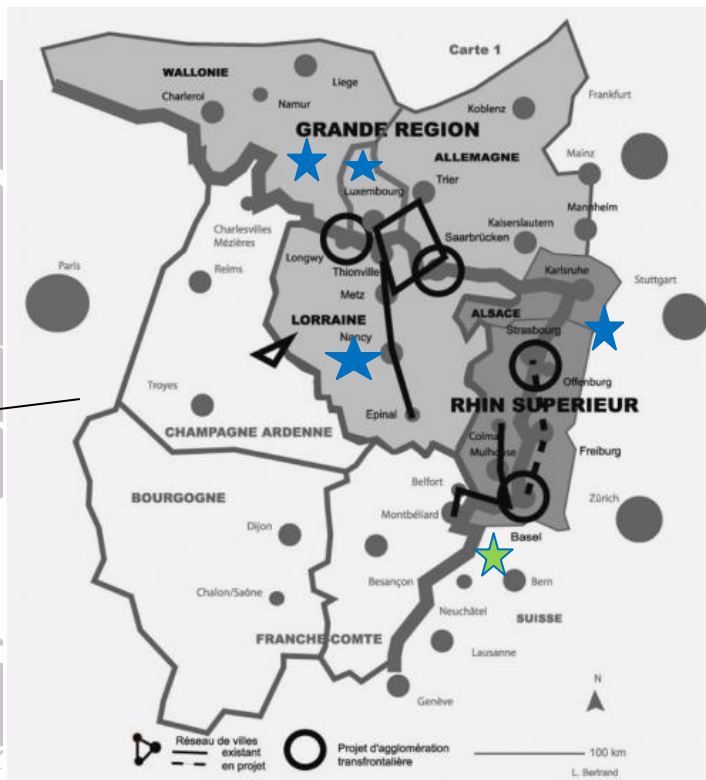
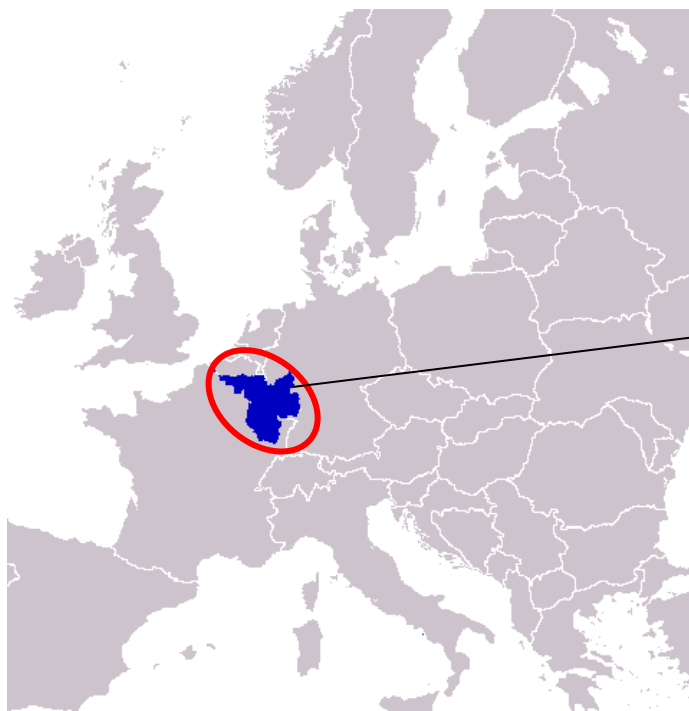
Le cadre européen offre aux entreprises et aux citoyens européens de nombreuses possibilités. En effet, la réglementation européenne favorise les partenariats.

- le marché commun permet d'échanger sans taxe et sans procédure douanière lourde toutes les marchandises produites en Europe.
- la convention de Schengen (1985 puis traité d'Amsterdam 1997) a créé un espace de libre circulation pour les citoyens européens.
- le traité de Maastricht permet aux citoyens européens de vivre et de travailler dans un pays membre.

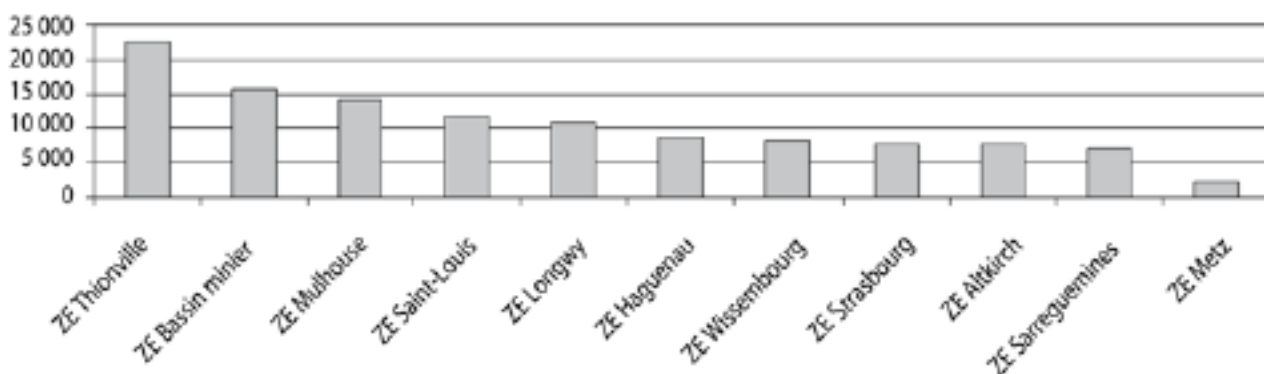
[Carte](#) : Commentaire.

### L'exemple de l'est de la France.

Doc 1 : carte + P325 :



Doc 2 : statistiques des travailleurs frontaliers Français en 2004 par bassin d'Emploi.



### Questions à l'oral :

- Q1 : Identifier les pays de l'espace. Quel pays non membre de l'UE est intégré à cet espace ?
- Q2 : Quelles synergies sont nées de la situation transfrontalière ?
- Q3 : Quel bénéfice les Alsaciens et les Lorrains tirent-ils de leur position géographique ?

### Conclusion :

Les Eurorégions peuvent devenir des pôles dynamiques dans le cadre de l'UE car l'un des apports du marché commun est la multiplication des échanges internationaux. Ce sont donc des interfaces entre des pays parfois très différents qui peuvent devenir des partenaires.

### Travail maison.

Etude de cas la région Midi-Pyrénées en Europe p326-327.